

28 mai 2018



(Photo : port de La Rochelle)

Les Assises du nautisme et de la plaisance ouvrent à La Rochelle

C'est ce mardi 29 mai que débutent à La Rochelle les premières Assises du nautisme et de la plaisance, organisées par le pôle mer de Ouest France (*Voiles et voiliers, le marin, le Chasse-Marée...*) en partenariat avec la Confédération du nautisme et de la plaisance et le soutien du groupe Sud Ouest.

Comme les autres assises maritimes du groupe Ouest France (Assises de l'économie de la mer, Assises de la pêche et des produits de la mer,...), l'objectif de cet événement est de devenir le point de ralliement et de rencontre annuel de tous les acteurs du secteur.

Constructeurs, équipementiers, sociétés de services, fédérations sportives, issus de la voile, du motonautisme, des ports ou de la plaisance, ainsi qu'élus, dirigeants d'entreprise ou navigateurs, y seront réunis pour échanger sur l'avenir de la filière, au cœur du programme de cette édition. À la veille de l'ouverture, plus de 400 personnes étaient inscrites.

Un rendez-vous d'autant plus crucial aujourd'hui que la plaisance doit faire entendre sa voix et défendre sa place au sein la planification maritime en cours, qui doit aboutir à la rationalisation des usages qui se multiplient sur la bande côtière, pour assurer tant son avenir environnemental durable que l'avenir économique de ceux qui s'y côtoient. Le rapport de la plaisance avec le développement durable et sa place au cœur de la planification, les pistes pour une propulsion propre, seront ainsi au programme des débats de la première demi-journée, mardi après-midi.

La deuxième journée sera consacrée à l'avenir de la plaisance.

Quels nouveaux plaisanciers, quels nouveaux navires?

Les ports de plaisance acteurs du développement touristique, les pistes pour conquérir de nouveaux publics, ou encore la promotion de la plaisance et du nautisme, seront au programme de la matinée du mercredi 30 mai. Les nouveaux services, les bateaux du futur, connectés ou volants, l'innovation en matière de nautisme seront au cœur de la dernière partie de ces assises.

Des assises qui s'imposaient d'autant plus qu'aujourd'hui la France est leader mondial du marché de la voile, de la glisse et au quatrième rang pour les bateaux à moteur. Au total, 5 000 entreprises et 40 500 salariés participent en France à cette filière qui représente aussi près de 400 ports de plaisance et 9 millions de pratiquants occasionnels. Le chiffre d'affaires total est de 4,6 milliards d'euros selon les données de la CNP. Les régions les plus dynamiques de l'Hexagone sont, pratiquement à égalité, la Méditerranée et le grand ouest (avec près de 35 % du chiffre d'affaires total chacune), suivies de l'Atlantique sud et du nord-est.